



Sézanne le 30 août 2023

Objet: Élections sénatoriales 2023

Madame, Monsieur,

Notre Collectif **Environnement Champenois en Péril** s'est fixé pour mission de défendre l'environnement, la biodiversité, le cadre de vie de ses habitants et donc l'intégrité de notre territoire.

En tant que délégués des conseils municipaux élus le 9 juin 2023 « Grands Électeurs », nous vous demandons d'accorder votre suffrage au candidat qui défendra fermement notre département et particulièrement le Sud-Ouest Marnais face à la dégradation sans précédent de son cadre de vie par une multitude d'installations d'éoliennes et autres EnR.

En effet, s'agissant de la multiplication des parcs éoliens de grandes hauteurs, décidée par Monsieur Franck Leroy depuis le début du SRADDET, devenu maintenant Président du Grand Est, notre secteur a été officiellement considéré par l'État et par la Région Grand Est comme un **territoire sacrifié**.

**Quelles en seront les conséquences sur le maintien de l'inscription de la Champagne à l'UNESCO et son œnotourisme ?**

Pour rappel la loi d'accélération des EnR et ZADER ne vous oblige en aucun cas à prévoir une zone de développement sur votre commune même si cela vous est suggéré.

Cette nouvelle loi d'accélération des EnR, votée en toute hâte, est la manifestation d'une quasi panique jusqu'au plus haut sommet de l'État.

En effet, cette prise de conscience de la perte de souveraineté énergétique de la France est la conséquence de choix politiques désastreux de nos gouvernements successifs depuis les années 1980 qui souhaitaient abandonner le nucléaire.

Aussi en votre qualité de Grands Électeurs notre Collectif ECEP51 vous demande formellement d'intégrer les conséquences fortement négatives qu'entraînent cette invasion éolienne et autres EnR, concentrée injustement dans la Marne alors que des départements du Grand Est en sont épargnés.

Votez pour le candidat qui défendra notre patrimoine paysager et environnemental.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, notre respectueuse considération.

Le Président du Collectif ECEP51

Claude LECOMTE